

Penvenan, le 22 septembre 2026,

Monsieur le Maire, Yvon LIRZIN,

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Invitation

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

DATE : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

HEURE : 19H00

LIEU : SALLE D'ANIMATION DE BUGUÉLÈS

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 juin 2026 et du 29 juin 2026**
- 2. Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal**
- 3. Affaires financières :**
 - Budget Campings – Décision modificative n°1 ;
 - Budget principal de la Commune – Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables ;
 - Budget Port – Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses ;
 - Changement de nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2027 ;
 - Redevance d'occupation du domaine public due par Megalis Bretagne dans le cadre du déploiement de la fibre optique ;
 - Actualisation des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public communal – instauration de deux redevances pour l'occupation de la concession portuaire de Port-Blanc.
- 4. Ressources humaines :**
 - Modification du tableau des effectifs ;
 - Mandatement du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor pour la mise en concurrence du contrat-groupe de l'assurance statutaire.
- 5. Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Life Adapto+**

Suite page suivante

6. Education et Sport

- Mise en œuvre d'une nouvelle organisation et tarification du système de contrôle d'accès au complexe sportif ;
- Revalorisation pluriannuelle des tarifs de location des salles d'activités du complexe sportif applicables aux intervenants extérieurs ;
- Mise en place du dispositif « Mission argent de poche » : Approbation de la convention tripartite entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Lannion Trégor Communauté, la fédération « Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor » et la Commune de Penvénan.

7. Questions diverses

**Pour le Maire empêché
et par obligation,**

L'Adjoint délégué,

Monsieur Jacques MATHE

